



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

CLINIQUE DE L'ORMEAU A TARBES, UNE LUTTE EBLOUISSANTE !

Il aura fallu 64 jours de grève, 64 jours de luttes et de mobilisations, 64 jours de détermination et de ténacité collective, 64 jours de fortes émotions, 64 jours de solidarité pour contraindre, enfin, les employeurs de la Clinique de l'Ormeau à entendre les justes et légitimes revendications des salarié-e-s.

Employé-e-s dans des conditions salariales et sociales plus que minimalistes, les salarié-e-s en ont eu assez de cette exploitation, alors même que ce groupe « Médipôle Partenaires » engrange des bénéfices colossaux au détriment des conditions sociales et de travail de leurs personnels.

Pour ces cliniques privées lucratives, une seule logique : les profits.

A l'heure où se met en œuvre la loi « Travail » qui comporte entre autres, le soi-disant « dialogue social d'entreprise », il aura fallu actionner toutes les structures de la CGT, locales, départementales, fédérales et confédérale, solliciter le gouvernement jusqu'au cabinet du Premier ministre pour trouver les voies d'un accord. Cette lutte témoigne donc également du bien-fondé de nos luttes contre cette loi et ses pernicieuses conséquences.

L'énergie exemplaire des salarié-e-s avec la CGT a été payante et lors de l'assemblée générale de ce matin, mardi 10 janvier, la signature d'un protocole d'accord a été votée.

Ce protocole comprend : une augmentation significative de la valeur du point intégrant la Rémunération Annuelle Garantie avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2016, une prime pérenne de 700 euros pour tous les salarié-e-s de l'établissement, des mesures en termes d'amélioration des conditions et d'organisation du travail avec la prise en compte de toutes leurs revendications sur ces derniers points.

La Fédération de la Santé et de l'Action Sociale salue tous les grévistes de cette remarquable lutte et reste persuadée que d'autres victoires peuvent être conquises, dès lors que les revendications sont élaborées par les salarié-e-s et que leur détermination les porte, même quand les employeurs jouent le pourrissement de la mobilisation, ou que des élus locaux les critiquent au lieu de les écouter.

Elle salue aussi l'aide et la solidarité exemplaires de toutes les structures de la CGT locales et nationales qui ont été aux côtés des salarié-e-s de la clinique de l'Ormeau jusqu'à la victoire.

Nous resterons vigilants dans les étapes de mise en œuvre du protocole.

Montreuil, le 10 janvier 2017

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

01

Tél : 01.55.82.87.49
Fax : 01.55.82.87.74
E-Mail :
sg@sante.cgt.fr